

TENNIS DE TABLE

Tournoi National B d'Antibes Juan les Pins

Salle St Claude
288 Chemin de St Claude
06600 ANTIBES

Samedi 16 et Dimanche 17 Septembre 2023

Dotation : 5000 €

REGLEMENT

Homologué par la Fédération Française de Tennis de Table, no homologation XXXX

L'Olympique d'Antibes Juan les Pins Tennis de Table organise un tournoi national B les Samedi 16 et Dimanche 17 Septembre 2023, à l'adresse suivante :

Salle St Claude, 288 Chemin de St Claude, 06600 Antibes

Contact organisation : Françoise GROSSO 06 01 48 52 68 // Secrétariat club Antibes

Juge arbitre : Marc FELICI 06 60 64 78 19 assisté de Serge POIRRIER 06 85 94 53 21

SAMEDI 16 SEPTEMBRE						
			VAIN	FINA	1/2 FINA	1/4 FINA
A	10H00	NC à 1399	130	65	40	20
B	11H00	NC à 899	80	40	20	10
C	12H00	NC à 2099	170	80	45	30
D	13H00	NC à 1099	95	45	25	15
E	14H30	NC à 2399	210	100	60	30
F	16H00	NC à 1799	160	80	45	20
G	18H00	TS DAMES	120	60	40	25
DIMANCHE 17 SEPTEMBRE						
H	9H00	NC à 799	70	40	20	10
I	10H00	NC à 1599	140	70	45	20
J	11H00	NC à 999	90	45	30	15
K	12H00	NC à 2199	190	95	50	30
L	14H00	NC à 1299	100	50	30	15
M	15H00	TS MESS	320	170	80	40

Inscriptions et paiement en ligne :

<http://www.ttantibes.com/v4/tournoi>

Les réservations seront effectives après le paiement

Clôture des inscriptions : Vendredi 15 Septembre à 14H00

L'organisateur et la Ville d'Antibes respecteront strictement les règles sanitaires en vigueur à la date du tournoi

Toutes les personnes présentes dans la salle devront également s'y conformer sous peine d'exclusion du tournoi

Règlement du tournoi :

Article 1 : Définition : Tournoi National (Catégorie B)

Le tournoi d'Antibes est une compétition de tennis de table organisée par le club d'Antibes Juan les Pins, ouverte aux joueurs valides et invalides, licenciés traditionnel à la FFTT.

Ce tournoi homologué est régi en application des règlements fédéraux.

La dotation globale est de 5000€.

Aucun remboursement sauf raison médicale (certificat médical à nous fournir)

Article 2 : Licenciation

Seuls peuvent participer les joueurs et joueuses dont les licences sont validées à la date de l'inscription pour la saison 2023/2024

Le contrôle sera effectué dès la fin des inscriptions.

Les joueurs devront être en possession d'une pièce d'identité.

Article 3 : Matériel et conditions de jeu

La compétition se déroulera sur 16 tables homologuées par l'ITTF.

Les balles utilisées devront être en plastique, homologuées par l'ITTF.

Elles ne seront pas fournies par l'organisateur.

Une tenue sportive réglementaire sera exigée, la raquette doit être conforme aux règlements sportifs.

Il est rappelé qu'il est interdit de fumer et devapoter dans le gymnase.

Il est formellement interdit de coller des revêtements dans l'enceinte du gymnase et dans les vestiaires.

Il n'y aura pas d'interruption à l'heure du repas. Une buvette proposera des sandwiches chauds et froids, des gâteaux et des boissons.

Article 4 : Droits d'engagements

Tarifs : 9 € par tableau // 17 € les 2 tableaux // 24 € les 3 tableaux

Le jour du tournoi, si des places sont encore disponibles, l'inscription sera possible, avec une majoration de 1€ par tableau.

Article 5 : Tableaux, horaires et récompenses

Le samedi, ouverture de la salle à 8h30, début du tournoi à 10h00.

Le dimanche, ouverture de la salle à 8h00, début du tournoi à 9h30.

La table de pointage et de paiement des inscriptions sera ouverte 1h30 avant le début du 1er tableau de chaque journée.

Le tirage au sort public aura lieu 30 mn avant le début de chaque tableau.

En cas de forfait annoncé après la fin du pointage, le joueur sera considéré non excusé.

Le tournoi comprendra 12 tableaux mixtes, et un tableau réservé aux féminines. Les poussins et poussines ne peuvent pas participer au tournoi.

Les inscriptions sont limitées à 3 tableaux par joueur et par jour sauf pour une inscription sur site, sous réserve de place disponible et de ne pas être encore dans plus d'un tableau.

Le nombre de participants par tableau est limité à 48 joueurs.

Un tableau de moins de 10 participants sera annulé et les engagés seront remboursés.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, l'article IV.202.2 des Règlements administratifs sera appliqué : sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Les lots ne seront remis qu'à la fin du tableau concerné.

Les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'organisateur.

Le vainqueur de chaque tableau recevra également une coupe.

Article 6 : Déroulement de la compétition

Les joueurs seront classés en fonction de leur dernier classement officiel.

Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Les parties préliminaires se feront en poules de 3 joueurs, les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour un tableau à élimination directe.

Dans les poules de 3, le joueur exempt arbitre.

Dans les tableaux, les joueurs s'arbitrent eux-mêmes s'il n'y a pas d'arbitre disponible.

Tout joueur ne se présentant pas moins de 5 minutes après le premier appel sera déclaré forfait.

Article 7 : Assurances

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de tout incident pouvant survenir au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et le trajet.

En cas d'accident, l'assurance du joueur devra intervenir.

Dans tous les cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur. Les parents seront tenus responsables des dégâts occasionnés par leurs enfants.

Article 8 : Conditions d'annulation

Le tournoi peut être annulé sans préavis et unilatéralement en cas de force majeure : raison sanitaire, indisponibilité du gymnase, absence des organisateurs ou JA.

Article 9 : Tirage au sort

Le tirage au sort des poules aura lieu en public, 30 minutes avant le début de chaque tableau.

Le tirage au sort des tableaux à élimination directe aura lieu en public à l'issue des poules du tableau concerné.

Article 10 : Dispositions diverses

Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias divers...).

Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Les fiches de partie doivent être rapportées à la table du JA dès la fin de la poule.

Dans la partie tableau, les fiches de partie doivent être rapportées par le vainqueur dès la fin de chaque partie. Le nom du vainqueur doit être entouré et vérifié par les joueurs.

L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

**Merci de votre attention et bienvenue au Tournoi National B
d'Antibes Juan les Pins édition 2023**

Bons matches à toutes et tous

+++++